Extrait du CGT ARLES

https://cgtarles.fr/spip.php?article849

Assemblée Générale de rentrée : mardi 30 août 2016 à 17h15 à la Bourse du Travail d'Arles

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 16 août 2016

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Pour une rentrée sociale offensive...

Durant l'été et après l'attentat de Nice et l'extrême violence du drame de Saint Etienne de Rouvrey, la situation internationale, nationale s'est encore dégradée. Nous sommes toutes et tous préoccupés par le prolongement de l'état d'urgence, par le projet de création d'une garde nationale...dans ce contexte pour la CGT, il est essentiel et urgent de rendre effectives les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité et, ce, dans la plus grande sérénité et dignité. Nous savons toutes et tous combien, ces actes criminels sont perpétrés, entre autres, pour propager la peur, la haine, le rejet de l'autre, pour exacerber les divisions.

Dans le même temps, il est important de saluer le combat mené par toute la Cgt contre la loi dite travail dans tout le pays et dans la localité. Il nous faut maintenant en organiser sa poursuite et plus particulièrement construire et réussir la journée de mobilisation décidée pour le 15 septembre.

Après plus de 120 jours de mobilisation contre ce projet de loi rétrograde et

pour l'obtention de nouveaux droits, le gouvernement n'en a pas fini avec la jeunesse, les salariés, les privés d'emploi et les retraités , plus de 7 français sur dix expriment toujours leur rejet de cette loi et le 49-3, utilisé à trois reprises, n'arrêtera pas le mouvement social.

Dès le début le gouvernement a fait le choix de ne pas tenir compte des réelles attentes et besoins des salariés, et plus globalement de l'intérêt général.

Il n'a eu de cesse de refuser le dialogue avec les organisations syndicales opposées au texte, ou encore de débattre avec les représentants élus de l'assemblée nationale. Ce gouvernement n'a pas plus écouté celles et ceux qui se sont mobilisés, exprimés contre ce projet. Manifestations, grèves, blocages, pétitions, votations citoyennes, ont été menés et organisés de manière exemplaire, avec détermination et dans un objectif constructif. Le gouvernement a perdu la bataille idéologique, a perdu tout crédit vis-à-vis de la population, et de surcroit à entamer les valeurs de notre République.

Copyright © CGT ARLES

Notre responsabilité est bien de continuer à rassembler, à organiser, à impulser toute la force nécessaire pour en finir avec les régressions sociales et pour gagner de nouveaux droits. 7 personnes sur 10 sont contre la loi travail mais pour autant dans ces 7 personnes n'ont pas toutes participé aux manifestations. La syndicalisation doit s'accentuer dans les entreprises car si nous étions encore plus nombreux nous pourrions peser plus pour inverser les reculs sociaux.

Comme l'indiquait le rapport de la commission exécutive confédérale du mois de juillet : « ...Malgré les stratagèmes utilisés conjointement par les différents membres du gouvernement sous l'égide du Premier Ministre et par le patronat, pour discréditer le mouvement social, les uns usant de propos insultants, assimilant les salariés et, singulièrement la CGT, à des casseurs ou des bandits de grand chemin, les autres à des terroristes, rien n'y fait, les citoyens ne se détournent pas de leur objectif. On comprend aujourd'hui que leur espoir dépasse l'horizon du passage au forceps de la loi dit travail. C'est bien tout le combat de la CGT qui est réaffirmé. Celui qu'elle poursuit depuis ses origines, quelques mois après la célébration de ses 120 ans, elle est debout face au patronat pour l'obtention de droits protecteurs pour toutes et tous, pour le progrès social. C'est tout l'enjeu qu'il nous faut relever aujourd'hui...Alors qu'est célébré l'anniversaire des 80 ans du Front Populaire et singulièrement des congés payés, chacun se souvient qu'aucune avancée n'a jamais été donnée au mouvement ouvrier sans lutte et que tous les acquis auxquels chacun est attaché quel que soit d'ailleurs aujourd'hui sa catégorie socioéconomique, sont donc bien des conquis sociaux, pour lesquels la CGT se battait déjà... »

Aujourd'hui le gouvernement instaure par la force car, sans majorité parlementaire, une loi de régression sociale. L'inversion de la hiérarchie des normes est confirmée. La volonté de ne pas tenir compte des propositions faites par les organisations syndicales : CGT, FO, FSU, Solidaires, y compris par la CGC est portée en étendard alors qu'elles représentent la majorité des organisations syndicales !

Le gouvernement a comme principal objectif de favoriser la baisse du cout du travail réclamée par le MEDEF, en s'attaquant au taux horaire sans avoir l'air de toucher au temps de travail...ainsi il fait mine de s'offusquer lorsque les sénateurs de droite suppriment en 2eme lecture les 35h mais Manuel Valls et sa ministre du travail favorisent par l'article 2 et le referendum sous contrainte de chantage à l'emploi et à la compétitivité, l'acceptation de la baisse du pouvoir d'achat, « le travailler plus pour gagner moins. »

Dans ce contexte, l'ampleur de la lutte est, sans conteste, la démonstration

que les salariés sont sortis d'une certaine résignation.

Pendant l'été, les organisations syndicales ont décidé d'un matériel commun, avec des cartes postales unitaires à adresser au président de la république, cartes papier et cartes virtuelles à disposition sur le site internet de l'Union Locale (Envoyez votre carte postale au Président de la République)

Tous ces éléments peuvent nous aider à donner l'impulsion nécessaire pour la préparation d'une rentrée sociale offensive.

L'assemblée générale du 30 août en sera un premier temps fort.

Copyright © CGT ARLES